MINISTERE DE L'EDUCATION,DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

26 -01- 1996

MONSIEUR JACQUES LEFERE
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: SF../ 2327006 / Dossier pédagogique 50978

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1
----- Unité de formation : INFORMATIQUE :
MISE A NIVEAU DES CONNAISSANCES EN TRAITEMENT DE TEXTE DU
PERSONNEL DES USINES PHILIPS DE BIERGES (CONVENTION)
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 754297U21X1

Etablissement : COURS COMMERC ET INDUST DE LA VILLE DE WAVRE
---------- RUE DU CHEMIN DE FER,18
1300 WAVRE

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.

G. Schmit.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue aupres de
Melle Schets (02/238.86.54) ou Mr Fortemps(02/238.87.24) ou Mr Dejardin(02/238.87.24)

50978 -U-

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1.

DOCUMENT 8 BIS - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique/réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La présente proposition émane du :
** Pouvoir organisateur: Ville de Wavre*

Dénomination: Cours Commerciaux et Industriels de la Ville de Wavre

Adresse complète: rue du Chemin de Fer, 18 1300 Wavre

Date et signature du représentant du PO subventionné

Le Bourgmestre, 22.12.95

Ch. HUBEC

ADM. COMMUNALE - BRABANT-WALLON

n° matricule : 2.327.006
n° de téléphone : 010/22.20.26

2. Transmis en date du ..... par le réseau

3. Intitulé de l'unité de formation :

Code: 754247u21x1

INFORMATIQUE : EDITION ASSISTEE PAR ORDINATEUR - ACTUALISATION DES CONNAISSANCES (Convention)

4. Finalités de l'unité de formation: *repris en annexe n°1 de 1 page*

5. Capacités préalables requises: *repris en annexe n°2 de 1 page*

6. Classement de l'unité de formation:

**** Enseignement secondaire de transition - Degré supérieur***

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement : *repris en annexe n° 3 de 1 page*

8. Programme du cours : *repris en annexe n° 4 de 1 page*

9. Fixation des capacités terminales : *repris en annexe n° 5 de 1 page*

10. Chargé de cours : *repris en annexe n° 6 de 1 page*

22.12.95

11. Horaire de l'unité de formation:

Code de l'unité de formation:

Horaire minimum

1. Dénomination du cours	Classement du cours	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire d'Informatique	CT	S	20
2. Part d'autonomie		P	4
Total des périodes			24

V

---

12. Réservé au service d'Inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]:

VOIR ANNEXE collective
LE 12.07.96
E. LAMOTTE
Favorable
19.07.96

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique:

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

A. COLLINET
INSP. COORD.

Date : 23 JAN. 1996 Signature :

22.12.95

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

INFORMATIQUE: MISE A NIVEAU DES CONNAISSANCES EN TRAITEMENT DE TEXTE DU PERSONNEL DES USINES PHILIPS DE BIERGES (CONVENTION)

Finalités générales de l'unité de formation

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit

1.concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

2.répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels

3.contribuer à responsabiliser les personnes dans leur apprentissage.

Finalités particulières de l'unité de formation

Conserver ses savoirs et savoir-faire avancés en matière d'utilisation d'un logiciel de traitement de texte lors du passage vers un traitement de texte WINDOWS.

22.12.95

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Capacités

L'étudiant sera capable:

- Face à un système informatique connu et sur lequel est installé un logiciel de traitement de texte DOS connu;
- en respectant le temps alloué;
- en respectant les règles d'utilisation de l'équipement et du matériel informatique;
- en utilisant les commandes appropriées;
- à partir d'une mise en situation impliquant les fonctionnalités de bases suivantes;
1. démarrer le logiciel;
2. créer, manipuler un texte;
3. utiliser les fonctions de recherche et de remplacement;
4. imprimer en tout ou en partie un document situé à l'écran;
5. sauvegarder le texte dans un fichier.

2. Titres pouvant en tenir lieu:

Attestation de réussite de l'unité de formation de l'enseignement secondaire supérieur
INFORMATIQUE - INITIATION A L'INFORMATIQUE (75 01 01 U21D1)

22.12.95

ANNEXE 3

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU DE REGROUPEMENT

Groupe de maximum 10 étudiants et un étudiant par poste de travail.

22.12.95

ANNEXE 4

PROGRAMME DES COURS

Laboratoire d'informatique

L'étudiant sera capable de:

1. *Réaliser l'installation et la configuration du logiciel.*
2. *Modifier le style d'un caractère.*
3. *Composer un tableau.*
4. *Contrôler la mise en page.*
5. *Présenter du texte en colonne.*
6. *Créer:*
   - *une note de bas de page;*
   - *une note de fin de document;*
   - *un glossaire;*
   - *des modèles de documents.*
7. *Vérifier l'orthographe d'un bloc à partir d'un correcteur.*
8. *Importer, manipuler une image graphique.*
9. *Sélectionner une imprimante.*

22.12.95

ANNEXE 5

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Laboratoire d'informatique

La compétence de l'étudiant sera jugée suffisante s'il est capable:

- face à un système informatique connu et sur lequel est installé l'application qui a servi de support à l'apprentissage;
- en respectant le temps alloué;
- en respectant les règles d'utilisation de l'équipement et du matériel informatique;
- en utilisant les commandes appropriées;
- à partir d'une mise en situation impliquant les fonctionnalités avancées reprises au programme;
de présenter un document imprimé et de le sauvegarder.

22.12.95

ANNEXE 6

CHARGE DE COURS

Un enseignant *ou un*

expert *qui par son expérience professionnelle ou personnelle manifeste les compétences requises spécifiques du domaine concerné.*

ANNEXE (dossier pédagogique).

Etablissement :

COURS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS DE LA VILLE DE WAVRE.

rue du Chemin de Fer, 18
1300 WAVRE

2.327.006

|| Les modifications demandées peuvent être effectuées dans le délai des 10 jours de la concertation. ||

Unités de formation : *Codes 75.44.95.U21X1*
Dossier n° 50.977 U

INFORMATIQUE - MISE A NIVEAU DES CONNAISSANCES EN GESTIONNAIRE DE BASE DE DONNEES DU PERSONNEL DES USINES PHILIPS DE BIERGES (Convention).

1. **Document 8 bis.**
   Point 1 : Le document doit être daté.
   Point 3 : Pour une harmonisation des intitulés, je propose d'intituler l'U.F.
   INFORMATIQUE - GESTIONNAIRE DE BASE DE DONNES -
   ACTUALISATION DES CONNAISSANCES - (CONVENTION).
2. **Les annexes.**
   Tous les documents doivent être datés (date du 8 bis).

Unités de formation : *Codes 75.42.97.U21X1*
Dossier n° 50.978 U

INFORMATIQUE - MISE A NIVEAU DES CONNAISSANCES EN TRAITEMENT DE TEXTE DU PERSONNEL DES USINES PHILIPS DE BIERGES (Convention).

1. **Document 8 bis.**
   Point 1 : Le document doit être daté.
   Point 3 : Pour une harmonisation des intitulés, je propose d'intituler l'U.F.
   INFORMATIQUE - EDITION ASSISTEE PAR ORDINATEUR -
   ACTUALISATION DES CONNAISSANCES - (CONVENTION).
2. **Les annexes.**
   Tous les documents doivent être datés (date du 8 bis).

Unités de formation : *Codes 75.45.96.U21X1*
Dossier n° 50.979 U

INFORMATIQUE - MISE A NIVEAU DES CONNAISSANCES TABLEUR DU PERSONNEL DES USINES PHILIPS DE BIERGES (Convention).

1. **Document 8 bis.**
   Point 1 : Le document doit être daté.
   Point 3 : Pour une harmonisation des intitulés, je propose d'intituler l'U.F.
   INFORMATIQUE - TABLEUR -
   ACTUALISATION DES CONNAISSANCES - (CONVENTION).
2. **Les annexes.**
   Tous les documents doivent être datés (date du 8 bis).

Vedrin, le 12 janvier 1996

Emile LAMOTTE